Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Rapport d'activités 2019

DYNAMIQUE GÉNÉRALE

Le Parc naturel de la Vallée de l'Attert (PNVA) a mené des actions tout au long de l'année suivant les objectifs stratégiques et opérationnels définis dans son plan de gestion 2015-2025. Pour plus de clarté, la structure du rapport d'activités se base, comme les années précédentes, sur celle du plan de gestion.

Axes de base

- **Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel**
- **Paysage et aménagement du territoire**
- **Développement rural et économique**

Axes transversaux

- **Innovation et expérimentation**
- **Partenariat et coopération**
- **Accueil, éducation et information**

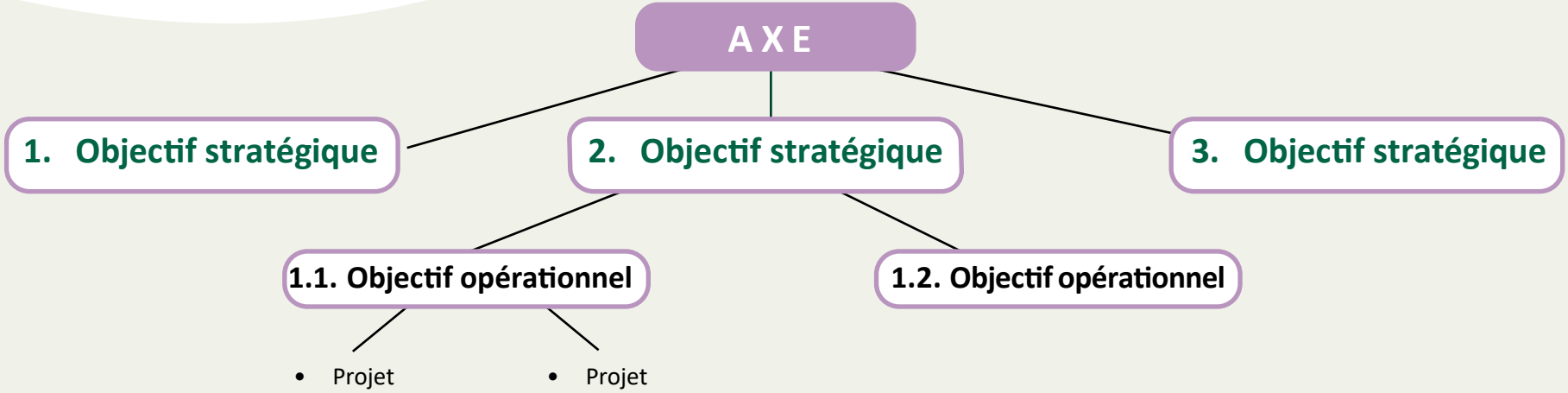

1. Restaurer et préserver la biodiversité

1.1. Connaître le territoire

- Poursuivre les inventaires faunistiques et floristiques sur tout le territoire :
  - ✓ Cincles plongeurs : comme chaque année en début d'automne, les nichoirs d'Attert, de Grendel et de Schadeck placés sur l'Attert ont été inspectés. Conformément aux conseils reçus lors de la 11e Rencontre entre acteurs de la rivière du mois de novembre à Houffalize sur le thème « Biodiversité et ouvrages d'art », les nichoirs n'ont pas été vidés car le Cincle plongeur réutilise 2 ou 3 années de suite le même nid ;
  - ✓ Chauves-souris et chouettes effraies : l'inventaire annuel dans le cadre de l'Opération « Combles et Clochers » a été réalisé au mois de juillet. Douze églises ont été visitées. Des travaux étant en cours dans les combles de la chapelle de Lottert, celle-ci n'a pas été inventoriée cette année ;

    Résultats :

    - Pas de trace de Chouette effraie,
    - On constate un recul de la population de chauves-souris. Recul un peu moins marqué dans les églises de Post et Nobressart,
    - Des Oreillards roux et des Plecotus sp ont été aperçus dans les églises de Nobressart et de Post connues pour abriter une belle colonie des deux espèces d'oreillards.

  - ✓ Participation aux éventuelles demandes de recensement : Pic cendré, nidification Milan noir et Milan royal, Hirondelle de rivage… Il n'y a pas eu de demande en 2019.
- Mettre à jour la base de données du système d'information géographique SIG ;
- Continuer la création d'un réseau d'observateurs de la faune et de la flore sur le territoire en proposant des petites formations en salle puis sur le terrain notamment sur base du MOOC botanique :
  - ✓ Un **MOOC botanique** de base a été organisé en juillet-août durant six soirées. Il a été suivi, plus ou moins assidûment, par **11 personnes.**

1.2. Restaurer, maintenir et développer des conditions favorables aux espèces animales et végétales et à leur habitat pour un réseau écologique efficient

- Définir les espèces menacées et les actions à mettre en œuvre en faveur de la préservation de leur habitat :
  - ✓ Éteindre l'éclairage des églises pour les chauves-souris : des contacts ont été pris au sein de la fédération des parcs naturels de Wallonie afin de réaliser une trame noire en Région wallonne et fin 2019, il a été proposé au PNVA de participer à un comité de pilotage et de suivi de la Charte « Province de Luxembourg, espace étoilé ». La première rencontre aura lieu en janvier 2020,
  - ✓ Étudier la possibilité d'aménager les ponts en faveur des chiroptères : fin d'année, le projet d'aménagement a été proposé à Dominique Antoine, un étudiant bachelier en agronomie, spécialisation Environnement à la Haute-Ecole Condorcet à Ath, qui s'en servira comme base à son TFE,
  - ✓ Poser un nichoir à cincle sous le pont de la bretelle de la N4 à Schadeck : ce travail sera également proposé à Dominique Antoine,
  - ✓ Étudier la possibilité d'aménager une ancienne tour électrique en gîte pour chiroptères à Post : cet aménagement sera à la base du TFE de Dominique Antoine.
- Gérer les invasives (faune et flore) ;
  - ✓ En particulier la Berce du Caucase à Post et la Balsamine de l'Himalaya sur l'Attert,
    - Seul le site de l'ancienne décharge de Post est envahi par la Berce du Caucase. La gestion de cette plante consiste en une **fauche régulière de mai à septembre**, seule technique adéquate pour ce site rocailleux. Ce travail est réalisé par les ouvriers communaux et l'ouvrier du Parc. L'éradication totale de cette population est en bonne voie. Il ne reste qu'à surveiller la germination des graines encore présentes dans le sol,
    - Un nouveau plant de Berce du Caucase a été observé sur le bord de la N4 à Tontelange. Il a été enregistré par le PNVA et géré par la DGO1,
    - Lors d'une visite de terrain entre Luxeroth et Lischert, des plants de **Balsamine de l'Himalaya** ont été arrachés sur la Drouattert entre Almeroth et Luxeroth.
- Maintenir et développer les éléments du réseau écologique et de la nature ordinaire :
  - ✓ Maintenir le réseau de mares pour la colonisation des espèces (Triton crêté…) et étudier la possibilité de réintroduire dans les mares des espèces menacées :

    En 2001, une série de mares ont été creusées en faveur du retour de la Rainette arboricole encore présente de

l'autre côté de la frontière. Hélas, ce retour n'a pas eu lieu et les dernières rainettes grand-ducales ont disparu. Depuis 2019, le Syndicat intercommunal pour la conservation de la nature au grand-duché du Luxembourg réintroduit des rainettes dans diverses mares recreusées à Useldange et Mamer. L'intercommunale élève aussi des rainettes pour les réintroduire dans d'autres mares, notamment dans la commune de Beckerich, à la limite du territoire du Parc naturel. La proximité d'une nouvelle colonie pourrait à nouveau permettre à l'espèce de coloniser les mares attertoises. Une première réunion de concertation a eu lieu le 4 novembre à Olm avec SYCONA, le DNF d'Arlon et le CR Moselle, Antenne Attert.

- ✓ Distribution de **91 fruitiers** le 23 novembre lors de la journée de l'arbre. Tous les pommiers sont certifiés « Certifruit ». La charte de qualité Certifruit assure que la variété achetée est une variété qui a été longuement expérimentée et approuvée par le CRA-W (centre de Recherche Agronomique Wallon). Les variétés distribuées étaient les suivantes : Reinette évagil, Radoux, Reinette Hernaut, Cwastresse double, Joseph Musch, Reine des Reinettes, Mirabelle de Nancy, Reine-Claude crottée.

  Une fiche-conseil sur la variété, l'utilisation du fruit ainsi que sur la plantation de l'arbre était donnée avec chaque arbre.

- ✓ Poursuite de l'opération « **Vergers en forme** »,
  - Un **atelier taille des arbres fruitiers** a également été organisé au verger devant la poste le 23 mars. **16 personnes** y ont participé,
  - Un atelier de **greffage de pommiers** a été donné le 27 avril par Pierre Linster au Moulin Impérial à Nobressart. Le public a d'abord greffé des néfliers sur des aubépines. Ensuite venait le greffage sur porte-greffe pommier MM106. Le participant pouvait apporter son propre greffon ou utiliser des greffons de différentes variétés anciennes de pommes et de poires (Reinette évagil, BFLM, Président roulin, Radoux, Reinette étoilée, Reine des reinettes, Conférence, Grenadier, néflier et…) qui étaient proposés. **25 personnes** ont été initiées au greffage,
  - Une **soirée pomologie** s'est déroulée à Attert le 6 novembre. Durant cette soirée, Éric Goosse du Centre de Michamps est venu présenter les variétés emblématiques de pommes et de poires de la région avec leurs caractéristiques et leurs usages. Pommes pour la compote ou à croquer ou encore pour confectionner les tartes au four, chaque variété a son usage ! Malgré la mauvaise récolte de 2019, quelques variétés étaient disponibles à la dégustation. Les participants ont également pu apporter leurs pommes et poires pour une identification.

- ✓ **Projet Diversifruits** coordonné par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie qui rassemble les acteurs de toute la filière du redéploiement des vergers de variétés anciennes en Wallonie et de tous les amateurs œuvrant à la préservation de la diversité fruitière en général. Le Parc naturel fait partie du réseau et transmet à son niveau les actions proposées. Une première réunion de la locale Ardenne-Gaume-Lorraine diversifruits a eu

lieu à Martelange le 27 mai. Chacun des participants a donné ses attentes par rapport au projet,

- ✓ Le projet **Life « Vergers »** introduit par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie qui vise la restauration des vieux vergers de hautes-tiges afin de préserver et d'améliorer la biodiversité qui y est liée n'a pas été retenu,
- ✓ École de Metzert : un **entretien du tunnel en saule** planté en 2018 a été réalisé en vue de l'inauguration du sentier des 5 sens et le PNVA a fourni 8 arbres fruitiers basse-tige,
- ✓ Le **projet « AGRETA »** a proposé aux hébergements du réseau des arbres fruitiers et autres plantes pour améliorer leur biodiversité. Deux gîtes ont reçu des arbres fruitiers ainsi que des plantes vivaces. Le projet complétera les demandes au printemps 2020,
- ✓ Plantations diverses sur le territoire du PNVA :
  - **Aménagement végétal des abords du local du Patro de Metzert** : un verger de 9 arbres fruitiers, une haie vive de 60 m et 30 m de hêtres ont été plantés,
  - **Plantation d'un verger** à proximité du lotissement Esper à Nothomb : afin d'augmenter la biodiversité dans la prairie jouxtant le nouveau lotissement à Nothomb, un verger de **57 arbres** y a été planté avec des pommiers, pruniers, poiriers et cerisiers de variétés recommandées par le CRA-W de Gembloux. Début 2019, les plantations ont été achevées,
  - **Regarnissage de la haie** au verger **Maya,**
  - **Remplacement de 7 fruitiers morts** au verger **Maya,**
  - **Remplacement d'un fruitier** à l'arrêt de bus de **Grendel,**
  - **Regarnissage de la haie** à la plaine **de jeux de Post,**
  - **Remplacement d'un fruitier en espalier** à la Leck à **Thiaumont.**
- ✓ Préserver les bords de routes comme zone refuge pour les espèces : **suivi du fauchage tardif,**
- ✓ Aménager des zones de lisières forestières étagées et diversifiées en fonction de la demande du DNF : pas de demande cette année.

• Gérer et préserver les milieux caractéristiques de la vallée (mégaphorbiaies, carrières, aulnaies, prairies humides…) ;

- ✓ **Cimetières nature** dans les cimetières de Tattert et Tontelange.
  - Suivi des populations d'abeilles solitaires par JP Jacob et Annie Remacle lors de leur passage dans les cimetières du sud Luxembourg,
  - Poursuite de l'action cimetière nature : les cimetières de Tattert et Tontelange ont été entretenus par

l'ouvrier du parc suivant les conditions « cimetière nature », càd sans pesticides et en laissant des plages de sable nu,

  - Les autres cimetières n'étant pas sur sable, pour l'instant il n'y a pas d'autres cimetières avec le label Cimetière nature.

- Récolter localement des graines d'espèces intéressantes en collaboration avec le comptoir forestier wallon : pas de récolte cette année.

1.3. Contribuer à la préservation des sites les plus remarquables

- Gérer les réserves naturelles existantes en collaboration avec les gestionnaires :
  - ✓ Réserve naturelle (RN) du marais de Grendel :
    - Un chantier de bénévoles a été organisé en juillet avec les Junior Rangers. Les adolescents ont dégagé le passage dans la boule de saules et dessouché plusieurs rejets de saules dans la partie reliquaire du bas marais alcalin
    - Les panneaux didactiques installés le long du caillebotis ont été nettoyés par l'ouvrier du Parc naturel
    - L'équipe technique luxembourgeoise a nettoyé les abords du caillebotis
    - Une fauche mécanique a été effectuée par l'équipe technique de Natagora
    - Le rapport annuel de gestion a été rédigé

- Répondre à l'appel d'offres qui sera lancé par le Life intégré pour la mise en œuvre du plan de gestion d'un site Natura 2000 retenu dans le bassin de l'Attert : l'appel d'offres a été lancé fin décembre 2019. Le Parc y répondra conjointement avec le PN de Gaume et le PN de l'Ardenne méridionale en 2020.

2. Protection des ressources en eau

Depuis le mois de mars 2016, le Contrat de Rivière Attert (CRA) fait partie du Contrat de rivière Moselle. Celui-ci regroupe aussi les actions menées sur l'Our et la Sûre. Le CRA poursuit néanmoins sa collaboration avec la Maison de l'Eau de Redange pour l'aspect transfrontalier. Certaines actions du CRA se retrouvent également dans l'axe « sensibilisation ».

2.1. Préserver les milieux naturels inféodés à l'eau

- Suivre le « Plan inondation » : la mise en place du PGRI suit son cours et est rejoint par le P.A.R.I.S. (Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée). Une première réunion concernant le « P.A.R.I.S » de la commune d'Attert a eu lieu en décembre ;
- Favoriser la libre circulation des poissons en levant les obstacles sur leur parcours, en fonction de l'agenda du Service Technique Provincial (STP) :
  - ✓ La **passe à poissons** de Schadeck est à nouveau opérationnelle,
  - ✓ Rétablir la libre circulation au niveau de la prise d'eau du canal de Luxeroth : cette action a été reportée par le STP pour au moins une année supplémentaire en raison de travaux plus urgents à exécuter.

3. Sensibiliser

- Impliquer le grand public :
  - ✓ En proposant des visites guidées de sites et des balades Nature : **deux journées de découverte**, une à Givroulle (Belgique) et une au lac de la Haute-Sûre (Isenborn, Luxembourg) organisées dans le cadre du projet Interreg « Itinérance aquatique »,
  - ✓ En participant aux journées à thèmes :
    - La **Nuit de la chouette** a été organisée à Attert, le 23 mars. Les participants se sont glissés dans la peau de policiers scientifiques afin d'élucider la présence de drôles de petites boules brunâtres au pied du bâtiment communal. **27 personnes** ont assisté à l'animation,
    - L'**Aube des oiseaux** a eu lieu le 1er mai à Grendel sur le thème de l'agriculture au service de la nature. **21 personnes** ont assisté à cette promenade-découverte sur le plateau agricole. Une Chouette effraie a survolé le groupe pour le plus grand plaisir des ornithologues amateurs.
  - ✓ En distribuant un **jeu des 6 familles** développé dans le cadre du projet AGRETA et orienté sur le développement durable par des actions à mettre en œuvre chacun à son niveau,
  - ✓ En diffusant une série « **d'écofiches »** créées par le projet AGRETA : la consommation alimentaire, l'électricité, l'isolation et chauffage, les produits d'entretien, la mobilité douce, jardin et biodiversité…
  - ✓ En invitant les habitants de la commune à la remise des prix du **concours photo** « Itinérance aquatique » (Esch-

sur-Sûre, Luxembourg),

- ✓ En organisant un atelier sur les **produits ménagers** dans le cadre du projet AGRETA à destination des hébergements touristiques,
- ✓ En invitant les habitants à participer aux **Rencontres de l'Ardenne** #3 (organisées par le projet AGRETA), qui se sont voulues « vertes » cette année (local, éco-corner tenu par les Parcs naturels…),
- ✓ En organisant régulièrement des **conférences** sur de multiples sujets. Voir partie « Accueil, sensibilisation et éducation du public »,
- ✓ En publiant des articles sur les **problèmes de gestion des eaux** : déchets verts sur berge, notamment,
- ✓ En distribuant avec le permis de bâtir un dépliant sur les différentes méthodes de **récupération de l'eau de pluie** : les infiltrations avec ou sans rétention, les toits verts, les écoulements à ciel ouvert et la récupération (citerne),
- ✓ En participant aux **journées à thèmes** (Journée Wallonne de l'Eau, Opération grand nettoyage de printemps, Printemps sans pesticides…),
- ✓ En distribuant environ **250 carnets** du projet « Itinérance aquatique » lors des Rencontres de l'Ardenne #3 (projet AGRETA). Ces carnets comportent des feuilles réservées aux dessins et croquis et d'autres montrant des espèces liées aux zones humides.

- Sensibiliser les enfants :
  - ✓ En animant dans les écoles qui en font la demande : il n'y a pas eu de demande en 2019 pour les animations « Détectives de l'eau » et « Circuit de l'eau potable », mais bien d'autres animations autour de l'eau ont été organisées (voir plus bas),
  - ✓ En proposant un spectacle « **Pompe et robinet** » par le Kramik théâtre pour les élèves de première à la quatrième primaires de toutes les écoles communales situées sur le territoire du Parc naturel à l'occasion des Journées Wallonnes de l'eau les 21 et 22 mars. Ce spectacle interactif interprété par deux comédiens aborde différents thèmes sous forme légère, drôle et ludique : pollution, consommation, déséquilibre Nord-Sud, gaspillage, goût… Ce spectacle a séduit **les 371 élèves** et a donné aux enseignants de nombreuses idées d'activités à réaliser en classe,
  - ✓ En distribuant environ **60 carnets à dessin** du projet « Itinérance aquatique » dans les écoles pour différents projets pédagogiques. Ces carnets comportent des feuilles réservées aux dessins et croquis et d'autres montrant des espèces liées aux zones humides,
  - ✓ En lançant un appel d'offres pour la conception et la réalisation d'un **jeu familial** dans le style « les Incollables »

dans le cadre du projet Itinérance aquatique reprenant en français et allemand des questions sur les milieux humides,

- ✓ En accompagnant dans son travail la Cie les Petits Délices pour la conception **d'un spectacle « jeune public »** sur le thème des milieux humides, commandé par les six parcs naturels partenaires du projet Interreg Itinérance aquatique : échanges avec les artistes sur la création des décors, la construction des personnages, la dramaturgie du futur spectacle,
- ✓ En installant des bacs pour un parcours sur les **cinq sens** à l'école de Nothomb.

• Impliquer la commune dans la coordination de programmes communaux de préservation de l'environnement ;

- ✓ En coordonnant les **programmes communaux de préservation de l'environnement** (Combles et Clochers, Plan Maya, Bords de route, Grand nettoyage de printemps, W9, commune Zéro Déchet…),
- ✓ Circuit **vélo W9** : participation aux réunions et fourniture des cartes (25 février, 13 mai),
- ✓ Organisation du **Grand Nettoyage de printemps** : le 30 mars, l'opération a rassemblé 300 bénévoles dont 80 enfants (école, Scouts, Patro). Tous les villages et leurs voies d'accès ont été débarrassés de leurs détritus. On a pu observer une diminution des déchets ramassés et notamment les encombrants (meubles, électro-ménagers…). 150 sacs de déchets ont tout de même été ramassés.

  Le Parc s'est chargé de la conception et de la distribution du toutes-boîtes ainsi que de la répartition du matériel par village. Les ouvriers communaux ont pris en charge le ramassage des sacs de déchets,
- ✓ **Commune Zéro Déchet** : participation au comité de pilotage et organisation des actions Zéro Déchet.

  Jusque fin 2019, la commune a bénéficié d'un accompagnement gratuit par l'asbl Espace Environnement. Plusieurs étapes sont proposées par cette asbl afin d'aboutir à des actions de réduction des déchets sur le territoire : diagnostic de territoire, mise en place d'un Comité de Pilotage, formation des élus et agents communaux, travail en coproduction avec les acteurs internes et externes, élaboration du plan d'actions, comité de suivi… Un diagnostic de territoire (recensement des acteurs locaux, actions écoexemplaires et de prévention déjà entreprises…) a donc été élaboré comme base à la mise en place d'une démarche zéro déchet.

  Un comité de pilotage a été mis sur pied avec les partenaires suivants : Parc naturel de la Vallée de l'Attert, Idelux-environnement, Nature-Attitude et la commune d'Attert.

  Les actions suivantes ont été mises en place durant l'année 2019 :

  Défi des familles

  – Lancement du défi lors d'une soirée avec diffusion du film « Océan, le mystère plastique ». L'appel aux familles avait été réalisé par communiqué de presse, annonce FB, article dans journal du Parc naturel,

interview radio. Quatre-vingts personnes étaient présentes à la soirée et 33 familles se sont inscrites au défi,

- Signature de la charte d'engagement et premières pesées en mars,
- Pour animer le défi, des réunions de rencontres ont été prévues tout au long du défi avec des tables rondes pour échanger de bons plans mais aussi les difficultés rencontrées par les familles (20/2, 20/3, 14/5 et 26/11),
- Un pique-nique des familles ZD s'est déroulé à la plaine de jeux de Post en août.

Pour accompagner les familles des conférences et ateliers ont été proposés.

- Désencombrement (éco-conso), 23 avril - 78 personnes,
- Fabrication produits ménagers (PNVA), 17 avril et 25 mai - 15 personnes,
- Gestion du frigo (éco-conso), 9 mai - 15 personnes,
- Conférence compost (Idelux-environnement), 6 juin - 28 personnes,
- Démo construction d'un compost de palette (Idelux-environnement) juin,
- Conservation des aliments (Nature-Attitude), 20 août - 30 personnes,
- Conservation des aliments (PNVA), 1er octobre - 35 personnes,
- Lacto-fermentation Marie-Jeanne Poncin, 16 octobre - 15 personnes.

La sensibilisation et la communication autour du projet Attert Zéro Déchet a également été assurée via :

- Article dans chaque bulletin communal,
- Article dans le journal du Parc,
- Page Facebook « Attert commune Zéro Déchet »,
- Conférence de presse pour le lancement de l'opération du défi des familles,
- Interview radio Must FM le 23/1, et Vivacité Luxembourg le 24/1,
- Reportage sur TV Lux les 25/1 et 27/11.

Bilan « zéro déchet », défi gagné

BLACK FRIDAY

Projets 2020

1. Restaurer et préserver la biodiversité

1.1. Connaître le territoire

- *Poursuivre les inventaires faunistiques et floristiques sur tout le territoire*
  - ✓ *Cincle plongeur : contrôle visuel annuel des nichoirs et nettoyage tous les 2-3 ans.*
  - ✓ *Chauves-souris et Chouettes effraies : inventaire annuel dans le cadre de « Combles et clochers »*
  - ✓ *Participation aux éventuelles demandes de recensement : Pic cendré, nidification Milan noir et Milan royal, Hirondelle de rivage…*
- *Mettre à jour de la base de données du système d'information géographique SIG*
- *Continuer la création d'un réseau d'observateurs de la faune et de la flore sur le territoire en proposant un cycle de formations en salle puis sur le terrain sur base du MOOC botanique.*

1.2. Restaurer, maintenir et développer des conditions favorables aux espèces animales et végétales et à leur habitat pour un réseau écologique efficient

- *Définir les espèces menacées et mettre en œuvre les actions en faveur de la préservation de leur habitat*
  - ✓ *Étudier la possibilité d'aménager les ponts en faveur de la faune*
  - ✓ *Étudier la possibilité d'aménager une ancienne tour électrique en gîte pour chiroptères à Post*
- *Gérer les invasives (faune et flore)*
  - ✓ *En particulier la Berce du Caucase à Post et la Balsamine de l'Himalaya sur l'Attert et la Nothomb*
- *Maintenir et développer les éléments du réseau écologique et de la nature ordinaire*
  - ✓ *Maintenir et développer le maillage de haies par des distributions d'arbustes de haies, des inventaires, par l'application du règlement communal sur l'arrachage des haies…*
  - ✓ *Poursuivre l'opération « Vergers en forme » : atelier de greffage, atelier de taille, mise à jour de l'inventaire, identification des variétés, recherche de nouveaux espaces de plantation, offrir un fruitier aux nouveau-nés de l'année…*
  - ✓ *Suivre le Projet Diversifruits coordonné par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie qui rassemble les acteurs de toute la filière du redéploiement des*

vergers de variétés anciennes en Wallonie et de tous les amateurs œuvrant à la préservation de la diversité fruitière en général. Le Parc naturel fait partie du réseau et transmet à son niveau les actions proposées.

- ✓ *Préserver les bords de routes comme zone refuge pour les espèces : suivi du fauchage tardif…*
- ✓ *Aménager des zones de lisières forestières étagées et diversifiées en fonction de la demande du DNF*
- ✓ *Apporter un soutien logistique, de conseils et fournitures lors des projets de verdurisation dans les écoles via les projets « Ose le vert, recrée ta cour » ou d'autres projets indépendants.*
- ✓ *Maintenir le réseau de mares pour la colonisation des espèces (Triton crêté…) et préparer à l'éventuel retour de la Rainette arboricole, réintroduite dans des mares proches, de l'autre côté de la frontière.*
- ✓ *Gérer et préserver les milieux caractéristiques de la vallée (mégaphorbiaies, carrières, aulnaies, prairies humides…)*
- ✓ *Mettre en place des conditions favorables aux pollinisateurs, notamment au projet Générations Terre (voir axe 3)*
- ✓ *Coordonner les actions « Cimetières nature » dans les cimetières de Tattert et Tontelange :*
  - *Suivi des populations d'abeilles solitaires en collaboration avec JP Jacob et Annie Remacle.*
  - *Poursuite de l'action cimetière nature*

1.3. Contribuer à la préservation des sites les plus remarquables

- *Gérer les réserves naturelles existantes en collaboration avec les gestionnaires*
  - ✓ *Réserve naturelle du marais de Grendel : poursuite des travaux de restauration avec des chantiers de bénévoles, fauche annuelle, rédaction du rapport annuel de gestion, suivi de diverses recherches scientifiques au sein de la réserve.*

2. Protection des ressources en eau

2.1. Préserver les milieux naturels inféodés à l'eau

- *Aménager les berges pour permettre la nidification d'espèces telles que l'Hirondelle de rivage et le Martin-pêcheur*
- *Suivre le « Plan inondation »*
- *Favoriser la libre circulation des poissons en levant l'obstacle situé au niveau de la prise d'eau du canal de Luxeroth, en fonction de l'agenda du Service Technique Provincial*

2.2. Préserver les milieux naturels inféodés à l'eau

- *Suivre le projet Rive mené par Agra-Ost et l'ULg, campus environnement d'Arlon qui a pour objectif la réalisation d'un bilan complet de l'azote en prairie et en culture ainsi que l'élaboration d'un outil d'aide à la décision permettant de calculer des fertilisations raisonnées ne mettant pas en danger la qualité de l'eau. Deux zones pilotes ont été retenues : Gouvy pour le dispositif réalisé en prairie et Attert pour le dispositif réalisé en culture*

3. Sensibiliser

- *Impliquer le grand public*
  - ✓ *En l'invitant à favoriser et à développer la biodiversité dans son environnement proche*
  - ✓ *En l'incitant à préserver les milieux aquatiques et plus particulièrement les nappes phréatiques*
  - ✓ *En proposant des visites guidées de sites et des balades Nature*
  - ✓ *En participant aux journées à thèmes (Journée Wallonne de l'Eau, Opération grand nettoyage de printemps, Fête de la Nature, Printemps sans pesticides, 13e Rencontre entre acteurs de la rivière, Journées du Patrimoine…)*
  - ✓ *En organisant régulièrement des conférences sur de multiples sujets*
  - ✓ *En publiant des articles sur les problèmes de gestion des eaux : économie de l'eau potable, déchets en bordure de cours d'eau…*
  - ✓ *En distribuant avec le permis de construire une brochure sur la gestion des eaux pluviales.*
  - ✓ *En valorisant le marais de Grendel par la mise en place d'une œuvre pérenne et la création de silhouettes cachées le long du caillebotis.*
- *Sensibiliser les enfants*
  - ✓ *Animations dans les écoles qui en font la demande. De nombreux thèmes sont disponibles : « Détectives de l'eau », circuit de l'eau potable, la rivière, la forêt, les habitants de la mare, le hérisson, les rapaces nocturnes, les chauves-souris… et des ateliers de fabrication de produits ménagers biodégradables, de cosmétiques, de tawashi, de Beewrap, cuisine sauvage…*
  - ✓ *Création et diffusion d'un spectacle sur le thème des milieux humides dans le cadre du projet Interreg « Itinérance Aquatique », à destination du jeune public. Cette représentation sera précédée de deux temps d'activités portant sur la création d'un spectacle.*
- *Impliquer la commune*
  - ✓ *En coordonnant les programmes communaux de préservation de l'environnement (Combles et Clochers, Plan Maya, Bords de route, Grand nettoyage de printemps, W9, commune zéro déchet…)*

1. Gérer le paysage

1.1. Améliorer la prise en compte du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire

- **Charte paysagère** : accompagnement du bureau d'étude qui a été choisi pour l'établissement d'une charte paysagère. Cela concerne l'analyse contextuelle, les recommandations, ainsi que la participation au comité de pilotage et la présentation à la population ;
  - ✓ Le comité de pilotage s'est réuni quatre fois :
    - 22 janvier : présentation de l'ensemble de la partie contextuelle de la charte,
    - 3 juin : présentation des recommandations,
    - 26 juin : discussion autour des recommandations,
    - 24 septembre : approbation des recommandations.
  - ✓ Différents temps de consultation et de validation par la population sont prévus lors de l'élaboration de la Charte paysagère. C'est ainsi qu'une **balade paysagère** dans le village de Thiaumont a été organisée le 20 octobre lors du WE du bois. Malgré un temps absolument exécrable, le bureau Arpayge a présenté les caractéristiques du village et du paysage environnant devant **plus de 40 personnes,**
  - ✓ **Deux** réunions du groupe de travail « charte paysagère » ont eu lieu à la Fédération des parcs naturels de Wallonie afin de suivre l'évolution de l'élaboration des **chartes** dans les différents Parcs naturels.
- Accompagner les demandes de permis par des remises d'avis au niveau environnement et urbanisme ;
  - ✓ La remise d'avis sur les permis d'urbanisation et d'urbanisme est réalisée par l'équipe de la Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne. Les avis environnement sont assurés par l'équipe technique du PNVA.

    Dix-sept avis environnementaux ont été rendus.
- **Voyage d'études** des chargés de mission « aménagement du territoire » dans les parcs naturels régionaux des Ardennes et de l'Avesnois les 22 et 23 octobre : présentation des chartes paysagères des deux parcs français et visite de terrain ;
- Participation à la plate-forme paysagère au Parc naturel des Sources le 2 décembre.

2. Préserver l'espace rural et le cadre de vie

2.1. Valoriser les patrimoines

- Mise sur pied du groupe de travail « **monuments funéraires** ». La première réunion du groupe aura lieu en janvier 2020 ;
- Restauration du **petit patrimoine** lié à l'eau : un projet de valorisation de ce patrimoine a été mis sur rail par la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon et le Contrat de rivière Semois-Chiers. Ce projet s'étend sur les communes d'Arlon, Attert, Aubange et Messancy. Un inventaire des moulins, lavoirs et abreuvoirs a été réalisé sur tout le territoire. Des panneaux informatifs ont été conçus et placés sur 20 bâtiments attertois (2 moulins, 12 lavoirs et 6 abreuvoirs). La commune d'Attert ayant adhéré à la charte « Ma commune dit Jo ! », les panneaux sont en langue française et luxembourgeoise.

  La story map du patrimoine lié à l'eau sur Attert a été complétée par les lavoirs et moulins de la vallée de l'Attert luxembourgeoise en collaboration avec la Maison de l'Eau.

3. Promouvoir les paysages

3.1. Sensibiliser les différents acteurs du territoire

- Organiser des balades paysagères :
  - ✓ Une balade paysagère a été organisée dans le village de Thiaumont dans le cadre de la Charte paysagère le 20 octobre. Elle a rassemblé plus de 40 personnes.

Projets 2020

1. Gérer le paysage

1.1. Améliorer la prise en compte du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire

- *Établir une charte paysagère : le bureau d'étude Arpayge a réalisé en 2018 et 2019 l'étude de la charte paysagère pour les parties analyse contextuelle et recommandations.*
  - ✓ *En 2020, le programme d'action sera établi avec le Comité de pilotage. Le programme d'actions est un échéancier d'actions à mettre en œuvre sur une période de 10 ans. Les actions seront déduites des enjeux et recommandations.*
  - ✓ *Diverses étapes administratives seront encore nécessaires pour l'adoption de la charte :*
    - *Une fois la charte approuvée par le CA du PNVA et le PO (conseil communal d'Attert), la charte sera soumise au Gouvernement Wallon pour une demande de détermination du contenu du RIE (Rapport sur les Incidences Environnementales)*
    - *Le PNVA rédige le RIE conformément au contenu fixé par le Gouvernement wallon*
    - *Le projet de Charte paysagère et le RIE sont envoyés par le PNVA au collège des bourgmestres et échevins et sur le territoire de laquelle une enquête publique doit être organisée*
    - *Le projet de Charte paysagère ainsi que le RIE sont soumis, pour avis, dès leur adoption par l'auteur du plan, au Pôle Environnement, aux communes concernées et aux autres personnes et instances que le Gouvernement juge utile de consulter. Les avis sont transmis au PNVA dans les 60 jours de la demande.*
    - *Dans les 30 jours à dater de la clôture de l'enquête publique, le pouvoir organisateur soumet le projet de Charte paysagère pour avis aux commissions consultatives d'aménagement du territoire et de mobilité des communes concernées.*
    - *Le PNVA rédige le rapport environnemental*
    - *Adoption définitive par le PO*
    - *Publication au moniteur belge*
- *Accompagner les demandes de permis par des remises d'avis*
- *Relayer les outils régionaux auprès des autorités communales et vice-versa*

2. Préserver l'espace rural et le cadre de vie

2.1. Valoriser les patrimoines

- *Mettre sur pied un groupe de travail « monuments funéraires » avec des représentants du conseil communal et de la commission de gestion afin de dresser l'inventaire du patrimoine religieux des cimetières et des moyens pour le restaurer/sauvegarder/mettre en valeur.*
- *Inventaire des cabines électriques et de leurs possibilités d'aménagement*
- *Restaurer le petit patrimoine lié à l'eau (lavoirs de Lischert et du Koun à Nobressart)*
- *Créer des dépliants mettant en valeur le petit patrimoine lié à l'eau ainsi qu'une page Internet entièrement dédiée à celui-ci.*

3. Promouvoir les paysages

3.1. Sensibiliser les différents acteurs du territoire

- *Organiser des balades paysagères : suite au succès de la balade paysage à Tontelange en 2018 et Thiaumont en 2019, une ou plusieurs balades paysages pourront être organisées dans d'autres villages.*

1. Contribuer au développement d'une agriculture durable

- Promouvoir une agriculture préservant les ressources naturelles notamment en préservant la qualité des sols en veillant à préserver nos ressources en eau ;
  - ✓ Projet Générations Terre : **7 agriculteurs** ont pris part au projet. La totalité des surfaces agricoles de ces agriculteurs représente presque ¼ de la surface agricole de la commune d'Attert. Ils ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé, d'observations régulières de leurs parcelles, d'une analyse de leur itinéraire technique et de leur consommation en produits phytosanitaires. Cette année a permis d'établir un état des lieux. Les données de pulvérisations phytosanitaires des 3 années précédentes (voire plus lorsque c'était possible) ont été collectées et servent de base initiale sur laquelle la réduction des pulvérisations sera calculée.
- Privilégier une agriculture transfrontalière harmonieuse en concertation avec le Grand-duché ;
  - ✓ En veillant à une bonne gestion des effluents d'élevage et du charroi
    - Participation d'un agriculteur grand-ducal au projet Générations Terre,
    - Invitation et participation d'autres agriculteurs frontaliers (et de certains représentants du ministère luxembourgeois de l'Agriculture) aux conférences et démonstrations en champs. En général, une petite dizaine de Luxembourgeois présents aux évènements,
    - À l'initiative du Ministère grand-ducal de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, une rencontre a été organisée en soirée le 6 février à Attert avec des agriculteurs belges et grand-ducaux et ce dans le cadre d'une centrale de coordination « Glea » qui souhaite aller à la rencontre des agriculteurs en vue d'entendre leurs questions et d'y apporter des réponses. Une soixantaine d'agriculteurs étaient présents.
- Sensibiliser le monde agricole sur les enjeux environnementaux ;
  - ✓ En adaptant le guide des bonnes pratiques agricoles aux réalités du Parc,
    - La communication des bonnes pratiques favorables à l'agriculture durable et à la réduction des pesticides est réalisée par des entrevues personnelles avec les agriculteurs du projet Générations terre, des réunions de groupe, d'échanges de bonnes pratiques et de discussions avec des spécialistes locaux,
    - Cette sensibilisation est également menée à plus grande échelle par des animations territoriales auxquelles sont conviés tous les agriculteurs d'Attert et ses environs (certains faisant plus de 50 km de route pour y assister). Il s'agit entre autres de conférences, formations et démonstrations en champs adaptées à leurs attentes,

      Le 21 février 2019, une conférence co-organisée avec le comice agricole d'Arlon dans le cadre de son

assemblée générale a permis de dévoiler le projet Générations Terre aux agriculteurs et d'ouvrir les candidatures. Cette soirée accueillait surtout un spécialiste de la culture de céréales (CEPICOP) venu parler des bonnes pratiques en céréales et des alternatives aux pesticides. Cette soirée a compté environ **90 participants**,

Le 9 mai 2019, une soirée du même type a attiré quelque **45 agriculteurs.** Deux orateurs se sont relayés. Un venu du centre de recherches agronomiques wallon (CRA-W) a parlé de la biologie des adventices, leur reconnaissance et leur gestion grâce aux outils de luttes intégrés. L'autre a, quant à lui, traité le sujet de l'optimisation de la pulvérisation et donc de la réduction de celle-ci.

L'été a permis de mener des opérations de sensibilisation et de démonstration en champs, ce qui est beaucoup plus passionnant et pédagogique.

La première, co-organisée avec Nature & Progrès avait pour objectif d'aller à la rencontre d'agriculteurs bio cultivant des céréales sans pesticides, de bénéficier de leurs témoignages et d'observer directement sur leurs parcelles le résultat. Cette journée était à destination d'un public varié (citoyens, agriculteurs bio ou conventionnels…) et a rassemblé une vingtaine de participants,

La seconde, organisée le 25 juin, autour du thème du maïs a été le fruit d'une collaboration avec beaucoup d'acteurs du milieu (PNVA, Comice, CIPF, PROTECT'eau, Natagriwal…). La journée était composée de différents ateliers traitant de sujets relatifs à l'agriculture durable et aux bonnes pratiques en général. Celle-ci mettait surtout en avant la démonstration en champs d'une technique de désherbage permettant une diminution de 60 % en produits phyto. Une bonne centaine de participants furent présents,

La troisième journée de terrain de l'année s'est déroulée sur le même site que la journée de démonstration en maïs. En effet, une vitrine de 15 variétés de maïs était implantée dans la même parcelle. Peu avant la récolte, une journée de visite de l'essai a donc été organisée. Une cinquantaine d'agriculteurs étaient présents et ont pu bénéficier tout au long de la visite des conseils du CIPF, la référence belge en termes de maïs,

La dernière conférence de l'année s'est déroulée le 4 décembre et a compté une quarantaine de participants. Les échos furent très positifs et plusieurs agriculteurs ont, par la suite, redemandés une version écrite de l'exposé. Une bio-ingénieure française spécialiste en agro-écologie est venue parler de lutte biologique, de biodiversité utile en agriculture et des éléments favorables à celle-ci,

– En plus des invitations à ces événements dans la presse agricole classique, en mai, BioWallonie envoie son magazine trimestriel (« Itinéraires BIO ») dans toutes les exploitations de Wallonie (dont les conventionnelles). Afin de faire connaître, le projet Générations Terre dans l'ensemble des exploitations de Wallonie, un article d'une page a été rédigé.

- Informer le grand public sur le travail des agriculteurs :
  - ✓ Publication d'articles rédigés par Paul Depauw, secrétaire du Comice Agricole d'Arlon, dans la rubrique instaurée en 2015 « En direct de la ferme » dans le Courrier du Parc. Trois thèmes ont été abordés en 2019 :
    - L'histoire du maïs et son intérêt en élevage bovin,
    - Le bilan énergétique dans les exploitations,
    - La coopérative de la Côte Rouge — Hall relais agricole.
  - ✓ Publication d'articles dans le Courrier du Parc ayant pour but la vulgarisation de pratiques agricoles ou encore la sensibilisation à des problématiques du monde agricole,
    - Présentation du projet,
    - Article de vulgarisation sur la pulvérisation et les bonnes conditions de traitement,
    - Problématique des pesticides en céréales et invitation à la journée de rencontre en ferme sur le sujet,
    - Détails sur la journée de démonstration et de sensibilisation en maïs,
    - Les insectes utiles, auxiliaires de cultures & lutte biologique.
  - ✓ Participation durant 2 jours aux **Fermes Ouvertes** à Lischert chez Daniel Antoine afin de présenter le projet Générations terre aux citoyens et de parler des répartitions des cultures sur le territoire d'Attert et leurs besoins en produits phytosanitaires,
  - ✓ Publication dans la presse,
    - o Début 2019, des communiqués de presse ont été émis afin d'informer les citoyens du lancement du projet,
    - o L'Avenir du Luxembourg communique assez fréquemment autour des événements organisés par le projet à destination des agriculteurs,
    - o Le Soir a également relayé un compte-rendu de qualité sur la grande journée de sensibilisation en maïs.
  - ✓ Le projet Générations Terre a été présenté à la CLDR d'Attert (Commission Locale de Développement Rural) le 3 décembre. Une bonne quinzaine de citoyens et représentants communaux ont participé aux discussions intéressantes autour du projet.

En direct de la ferme : maïs, numéro Un mondial !

Ce bon géant vert qui s'adapte partout

Pulvérisation phytosanitaire : informez-vous !

Peu de cultures intensives dans la Vallée de l'Attert

Bonnes conditions de pulvérisation

ARRONDISSEMENT D'ARLON

ATTERT

Des alternatives aux pesticides

2. Soutenir les initiatives locales, inventer de nouveaux modes d'activité en milieu rural et agir pour la création d'emplois

2.1. Accompagner les initiatives économiques partageant les valeurs Parc naturel

- Soutenir et encadrer des idées innovantes et l'émergence de nouveaux types d'activités sur le territoire ;
  - ✓ Soutien à la coopérative de la Côte Rouge en vue de **valoriser la production laitière** en circuit court et vente directe :
    - – Suivi du dossier retenu par l'appel à projets « Hall relais agricole » lancé par la Région wallonne : coordination entre la commune, la coopérative et le bureau d'architectes,
    - – Présentation de la coopérative dans le dernier courrier du Parc 2019.
- Faire connaître les jeunes entrepreneurs, artisans ou artistes du territoire : présentation de leur activité dans le Courrier du Parc dans la rubrique « **Savoir-faire** » : brasserie de Metzert.

2.2. Valoriser les filières, produits et savoir-faire locaux

- Favoriser les circuits courts et la consommation locale lors d'évènements :
  - ✓ Au cocktail dînatoire organisé après l'AG du 9 décembre.

3. Développer et soutenir une offre culturelle audacieuse et ouverte et valoriser l'identité culturelle francique-mosellane

3.1. Soutenir l'initiative des acteurs culturels et associatifs sur le territoire et les mettre en réseau

- Soutenir les créations culturelles et artistiques sur des thématiques spécifiques du territoire :
  - ✓ Dans le cadre du projet de valorisation des zones humides, « Itinérance aquatique », **la Compagnie des Petits Délices** a été engagée pour la création d'un spectacle jeune public portant sur la découverte des zones humides sur les territoires des six partenaires du projet. Les premières représentations auront lieu au printemps 2020,
  - ✓ La remise des prix du **concours photo transfrontalier**, dans le cadre du projet Interreg « Itinérance aquatique », s'est déroulée le 3 février à Esch-sur-Sûre lors de la journée mondiale des zones humides. 17 prix ont récompensé les gagnants, sélectionnés sur 239 photos. Ouvert à tous les photographes amateurs quels que soient leur âge et le matériel utilisé, les photos devaient impérativement être prises sur le territoire de l'un des six parcs naturels. Six catégories étaient proposées : faune, flore, paysage et patrimoine, moins de 16 ans et groupes scolaires ou extrascolaires,
  - ✓ Appel d'offres pour la création d'une **œuvre pérenne** pour mettre en valeur une zone humide. C'est l'oeuvre de Guy Fagny qui a été sélectionnée. Elle sera installée au Marais de Grendel afin de valoriser ce dernier et la dynamique transfrontalière.
- Renforcer la mise en réseau des acteurs associatifs et accompagner les initiatives ;
  - ✓ La **21e coupe de la Vallée** et le **9e tournoi de tennis de table** pour les clubs belges et luxembourgeois de la vallée de l'Attert se sont déroulés respectivement en juillet à Perlé et en septembre à Bettborn,
  - ✓ Coordonner **les balades au clair de lune et à l'aube proposées par les Syndicats d'Initiative** du Val d'Attert, de Préizerdaul, de Ell et par l'asbl d'Millen.

    Saison 2018 — 2019

    La seconde balade de la saison a eu lieu le 19 janvier à Ell et a remporté un vif succès. La météo et le ciel dégagé ont permis de profiter de la pleine lune. Animation à la guitare et petite restauration ont été appréciées. 87 personnes étaient présentes.

L'itinérance aquatique sous les objectifs

La Balade à l'aube au départ de Beckerich à 7h30, retour pour le petit déjeuner à 9h30, uniquement sur inscription a accueilli 37 adultes et 6 enfants

Saison 2019 — 2020

La première balade de la saison 2019-2020 a eu lieu le 8 novembre à Platen. Le temps était optimal et la lune bien visible mais il n'y a eu que 12 participants dont 8 Belges. Par contre, la marche aux fantômes a accueilli une vingtaine de scouts de Beckerich et 5 animateurs.

La seconde a lieu le 14 décembre au départ de Thiaumont et a accueilli une vingtaine de participants.

Les deux autres auront lieu en 2020 à Colpach-Bas et Beckerich.

3.2. Inviter la culture sur le territoire

- Mettre sur pied des animations et manifestations valorisant le patrimoine, l'histoire et les savoir-faire locaux :
  - ✓ Conjointement, les projets « Itinérance aquatique » et Natur'Accessible, ont lancé un appel d'offres en décembre 2019 pour la création et l'installation de modules pour un sentier didactique accessible aux personnes à mobilité réduite. Ce sentier se situera près de Metzert,
  - ✓ Mise en évidence de la rénovation du centre européen Robert Schuman à l'occasion des Journées du Patrimoine sur le thème « Le patrimoine sur son 31 ! ». La visite de l'extérieur du domaine étant libre, le nombre de visiteurs n'a pu être déterminé. 22 personnes ont participé aux deux visites guidées de l'intérieur des bâtiments.

- Accueillir des évènements multiculturels :
  - ✓ Organiser la 22e édition du festival « Musique dans la Vallée ».

    Cette **22e édition de ce festival transfrontalier** a remporté un vif succès en attirant 1169 personnes sur l'ensemble des six concerts et a réservé de belles rencontres musicales. Comme chaque année, le festival a mis à l'honneur la voix sous toutes ses formes. Il a bénéficié de nombreux articles dans la presse belge et luxembourgeoise, interviews radios des organisateurs mais également de musiciens et d'un très beau reportage sur TV Lux,
  - ✓ Organiser un évènement autour du thème de la forêt dans le cadre du massif forestier « La grande Forêt d'Anlier » en collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon :

    Cet évènement a eu lieu dans une prairie à Tattert et a été coordonné par la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon : balade paysagère, balade champignons, repas, expositions, jeux en bois, vannerie, concerts… Il a plu toute

la journée mais cela n'a pas empêché le public de participer aux balades.

3.3. Valoriser l'identité culturelle francique-mosellane

- Organiser la **6e rencontre des conseils communaux** de la Vallée de l'Attert : cette rencontre a lieu en principe tous les deux ans à tour de rôle dans l'une des communes. En 2018, elle devait se faire à Beckerich et une date avait été retenue en mai, mais suite au décès de Camille Gira cette semaine-là, l'animation a été reportée. Etant donné les élections du côté belge en octobre 2018, il a été décidé de la reporter en mars 2019 et d'inviter les nouveaux conseillers. Au programme :
  - ✓ Inauguration d'une plaque commémorative au nom de Camille Gira et d'une plaque reprenant le circuit de la balade transfrontalière au départ d'Oberpallen – 39 personnes,
  - ✓ Visite du Moulin et de la scierie de Beckerich – 39 personnes,
  - ✓ Repas au restaurant du Moulin – 29 personnes.

4. Valoriser le territoire en développant un tourisme durable et diffus et promouvoir une image « Parc naturel »

4.1. Accompagner les hébergements touristiques dans leur démarche environnementale et en faire des relais d'informations « Parc naturel »

- Accompagner les hébergements afin de diminuer leur empreinte écologique en leur proposant un plan d'action suite à une visite de leur hébergement et un audit ;
  - ✓ Les **hébergements touristiques** du territoire ont été démarchés pour le projet Interreg « AGRETA ». Ils ont été visités individuellement par les chargés de mission afin de leur présenter le projet et de comprendre leur hébergement et leurs attentes par rapport au projet. Les Parcs naturels de la Vallée de l'Attert et de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier ont réalisé ces visites en partenariat. Un nouvel hébergement a été démarché en décembre 2019,
  - ✓ Les hébergements participant au projet ont été invités aux **Journées de l'Ardenne**, organisées à Intermills Business & Event Center (Malmedy) dans le cadre du projet AGRETA,

- ✓ Les hébergements ont été invités à participer à une soirée dédiée à la fabrication de produits d'entretien « éco ». Deux formations ont été organisées, une à Neffe (12 février, 16 participants) et une à Malmedy (14 février, 9 participants). Une autre formation sur l'énergie a dû être annulée pour manque d'inscriptions.

- Mettre à disposition des hébergements une malle d'observation, un carnet pédagogique, un listing des guides nature et des producteurs locaux ;
  - ✓ Les chargés de mission du projet « AGRETA » ont travaillé sur le contenu d'une **malle pédagogique « nature »** qui a été mise à disposition des touristes par le biais des hébergements en 2018. En 2019, ces malles ont été complétées avec des vestes et sac à dos « AGRETA », des jeux « des six familles » créés par le projet et des « éco-fiches ».
- Établir un guide de « **bonnes pratiques** », rassemblant des gestes simples à accomplir au quotidien et à la portée de tous. Son contenu a été rédigé et traduit, son impression et sa diffusion se feront en 2020 ;
- Établir une série (9) d'éco-fiches thématiques (chauffage et isolation, eau, électricité, jardin et biodiversité, communication, produits alimentaires, produits d'entretien et mobilité douce, déchets) reprenant des gestes simples ou plus engageants, diffusées sur les réseaux sociaux et dans les hébergements « AGRETA » ;
- Faire de ces hébergements des **relais d'informations** des activités du Parc. Chaque hébergement reçoit désormais un exemplaire du Courrier du Parc qu'il met à disposition de ses locataires. Les hébergements sont également tenus au courant des diverses formations proposées par le projet (produits d'entretien, énergie).

4.2. Promouvoir les modes de déplacements doux pour la découverte du territoire

- Modification du tracé de la balade transfrontalière au départ d'Oberpallen pour répondre à une exigence du ministère grand-ducal du Tourisme.

  À la demande du ministère grand-ducal du Tourisme, le tracé de la balade transfrontalière au départ d'Oberpallen doit être modifié pour des raisons de sécurité : cela a nécessité plusieurs réunions et visites de terrain avec les élus et services techniques des communes de Beckerich et d'Arlon. Une convention de partenariat a été signée entre la commune de Beckerich et Arlon et les appels d'offres ont été lancés. Les travaux débuteront en janvier 2020 ;
- Baliser une nouvelle balade VTT au départ de Heinstert : ce balisage est prévu dans le cadre d'un balisage de plusieurs balades situées sur le territoire du massif forestier de la Grande Forêt d'Anlier. Comme certains circuits sur d'autres communes ont pris du retard, la balade au départ de Heinstert n'a pas pu être balisée cette année ;
- **Balisage cohérent sur tout le Parc naturel** : la mise à jour du balisage des différentes balades dans le Parc naturel a été réalisée par l'ouvrier du Parc, un ouvrier communal et une personne devant prester des heures de travail en

peine alternative. Une balise a été installée à chaque carrefour mais aussi parfois quelques mètres plus loin pour confirmer le bon chemin ;

- **Circuit de découverte de la Réserve Naturelle Domaniale de la Nothomb** : le projet a consisté en l'aménagement de 100 m de prairies dans la RND pour relier deux chemins existants afin de créer une boucle de promenade de 2 km partant du village de Nothomb. Afin de relier ces deux chemins, l'aménagement a comporté :
  - l'installation de caillebotis en bois entre la rivière et le chemin vicinal n°75 afin que les promeneurs puissent circuler les pieds au sec, le site étant humide, et afin de préserver la faune et la flore du lieu
  - la construction d'une passerelle piétonne au-dessus de la Nothomberbaach

  Le projet a nécessité des réunions de concertation avec le DNF, le Service de la pêche et le Service des Cours d'eau des Services Provinciaux Techniques et l'introduction d'une demande d'autorisation domaniale ainsi qu'une demande de permis annexe 8 pour la construction de la passerelle au-dessus de l'eau.

  Des panneaux didactiques seront conçus et installés en 2020 afin de découvrir la flore et la faune du lieu ;
- **Chemin des enfants du conseil communal** : présentation au conseil communal des enfants de la faune et la flore que l'on peut découvrir le long du chemin de promenade à Thiaumont choisi par les enfants. En se basant sur la présentation, les enfants ont ensuite choisi les thèmes à aborder sur les différents panneaux de sensibilisation qui seront installés le long du chemin. Le Parc naturel va concevoir le contenu des panneaux sur les thèmes suivants : un panneau de départ avec le tracé de la balade et quelques conseils de préservation de l'environnement, un panneau sur les saules têtards, un sur la rivière et un sur la pie-grièche écorcheur (une espèce en danger).

  Les enfants ont également émis la proposition de faire venir une presse mobile pour presser le jus des pommes en automne. Le parc va se renseigner sur les possibilités ;
- Créer un **circuit « Natur'Accessible » dans le bois du Dahreck** (site Natura 2000) à Metzert. Le circuit sera aménagé afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (parking aménagé, accessibilité) mais aussi aux autres usagers pédestres. Des panneaux didactiques agrémenteront la balade en mettant en évidence la biodiversité du lieu (zone humide, blaireau, oiseaux, flore). Des aires de repos et un espace pique-nique sont également prévus ;
- Création d'un **circuit transfrontalier pour cavalier** dans le cadre du projet AGRETA, au départ du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel et allant jusqu'au Parc naturel de la Vallée de l'Attert. Cette création s'est traduite par : des contacts avec des cavaliers et propriétaires d'hébergements touristiques équestres et des contacts avec les autorités (DNF, communes) pour la validation de notre parcours. La finalisation du circuit est prévue pour 2020.

4.3. Assurer la promotion du territoire du Parc en tant que destination touristique verte

- Informer le public par la mise en place d'une politique d'édition et de diffusion de l'information ;

  Dans le cadre du massif forestier de la Grande Forêt d'Anlier :

  - ✓ Développement d'une application mobile pour le téléchargement des circuits permettant des choix multi-critères et proposant le téléchargement de parcours à la carte : relecture et corrections du cahier des charges,
  - ✓ Participation à la réalisation et la diffusion d'un film touristique de la Grande Forêt d'Anlier : choix des sites incontournables à filmer sur le territoire attertois en collaboration avec le SI et la commune d'Attert.

- Élaborer et installer des outils de sensibilisation au patrimoine naturel, paysager ou culturel (panneaux didactiques de découverte du territoire, circuits thématiques) :

  - ✓ Circuit de découverte de la Réserve Naturelle Domaniale de la Nothomb : les panneaux didactiques sur la faune et la flore seront réalisés en 2020,
  - ✓ Élaborer et installer des outils de sensibilisation au patrimoine naturel, paysager ou culturel :
    - Panneau d'information sur la borne frontière le long de la balade pédestre balisée à Nothomb (suite remarque promeneur),
    - Panneau spirale à insecte au verger maya,
    - Panneau décrivant les espèces de chauve-souris devant certaines églises,
    - Panneau explicatif sur le crapauduc,
    - Panneau d'accueil à la Leck (à la demande des villageois),
    - Panneau d'affichage pour annoncer les activités et conférences.

Projets 2020

1. Contribuer au développement d'une agriculture durable

- *Promouvoir une agriculture préservant les ressources naturelles notamment en préservant la qualité des sols en veillant à préserver nos ressources en eau.*
  - ✓ *Mettre en place un programme de réduction des pesticides dans le cadre du projet « Générations Terre » en collaboration avec le CRA-W, Protect'eau, Natagriwal, le Centre de Michamps, ainsi qu'avec les centres pilotes wallons et les acteurs locaux (belges et luxembourgeois). L'objectif du projet est de montrer aux agriculteurs qu'il est possible de cultiver de manière rentable tout en diminuant de manière significative l'utilisation des produits phytosanitaires dans leur exploitation agricole. À travers cet objectif, le projet vise à améliorer la durabilité des exploitations agricoles par la diminution ou la suppression du recours aux produits phytosanitaires. Le projet se déroule au sein de trois Parcs naturels pilotes : le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne et le Parc naturel de la Vallée de l'Attert. Les objectifs quantitatifs ambitieux visent une diminution de 30 % de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les 2 ans qui suivent le démarrage du projet et une diminution de 50 % après 5 ans. Cette réduction sera rendue possible par un changement des pratiques agricoles.*
  - ✓ *Cette transition est facilitée par un accompagnement personnalisé et indépendant des agriculteurs volontaires, l'observation de leurs parcelles, l'analyse de leur itinéraire technique et de leur consommation en produits phytosanitaires.*
  - ✓ *La communication des bonnes pratiques favorables à l'agriculture durable et à la réduction des pesticides est également réalisée par des entrevues avec les agriculteurs, des réunions de groupe ou encore par des animations territoriales adaptées à leurs attentes (conférences, formations, démonstrations en champs…).*
- *Privilégier une agriculture transfrontalière harmonieuse en concertation avec le Grand-duché.*
  - ✓ *Participation de l'un d'entre eux au projet Générations Terre*
  - ✓ *Invitation des autres agriculteurs frontaliers (et de certains représentants du ministère luxembourgeois de l'Agriculture) aux conférences et démonstrations en champs.*
- *Sensibiliser le monde agricole sur les enjeux environnementaux.*
- *Informer le grand public sur le travail des agriculteurs :*
  - ✓ *Publication d'articles dans la rubrique « En direct de la ferme » rédigée par le comice agricole dans le Courrier du Parc.*
  - ✓ *Rédaction d'articles pour la presse et organisation de conférences tout-public sur les pratiques agricoles dans le cadre du projet Générations Terre.*
  - ✓ *Générations Terre coordonne également un projet d'amélioration du « vivre ensemble » mené par le Collège des Producteurs dans une dizaine de communes. Cela passe par un dialogue entre agriculteurs et riverains ainsi que par une communication sur les réalités du monde agricole.*

2. Soutenir les initiatives locales, inventer de nouveaux modes d'activité en milieu rural et agir pour la création d'emplois

2.1. Accompagner les initiatives économiques partageant les valeurs « parc naturel »

- *Soutenir et encadrer des idées innovantes et l'émergence de nouveaux types d'activités sur le territoire :*
  - ✓ *en collaboration avec l'asbl Au Pays de l'Attert, soutenir la mise en place d'un Hall Relais Agricole communal près du hall sportif pour y accueillir la coopérative de la Côte Rouge qui est une initiative de quelques agriculteurs et citoyens désireux de rétablir un lien socio-économique direct entre les agriculteurs et les consommateurs locaux. Elle a pour objet social la transformation et la commercialisation du lait, mais aussi via un magasin du terroir de tous produits agricoles issus principalement d'une agriculture locale favorisant les circuits courts.*
- *Faire connaître les jeunes entrepreneurs du territoire : présentation de leur activité dans le Courrier du Parc*

2.2. Valoriser les filières, produits et savoir-faire locaux

- *Favoriser les circuits courts et la consommation locale lors d'évènements*
- *Soutenir la coopérative de la Côte rouge qui prévoit dans ses bâtiments un magasin du terroir*

3. Développer et soutenir une offre culturelle audacieuse et ouverte et valoriser l'identité culturelle francique-mosellane

3.1. Soutenir l'initiative des acteurs culturels et associatifs sur le territoire et les mettre en réseau

- *Soutenir les créations culturelles et artistiques sur des thématiques spécifiques au territoire :*
  - ✓ *Installation de l'œuvre pérenne (sélectionnée en 2019) afin de valoriser le Marais de Grendel et la dynamique transfrontalière*
- *Renforcer la mise en réseau de ces acteurs associatifs et accompagner de nouvelles initiatives :*
  - ✓ *10e tournoi de tennis de table et 22e tournoi de football pour les clubs belges et luxembourgeois de la vallée de l'Attert*
  - ✓ *Coordonner la troisième et quatrième saison des balades au clair de lune proposées par les Syndicats d'Initiative du Val d'Attert, de Préizerdaul et de Ell et par l'asbl d'Millen*

3.2. Inviter la culture sur le territoire

- *Mettre sur pied des animations et manifestations valorisant le patrimoine, l'histoire et les savoir-faire locaux : en 2020, lors de la fête du Parc ou en collaboration avec la commission culturelle mise en place par la commune d'Attert (exposition sur la faïencerie d'Attert notamment)*
- *Accueillir des évènements multiculturels*
  - ✓ *Organiser la 23e édition du festival Musique dans la Vallée*

3.3. Valoriser l'identité culturelle francique-mosellane

- *Mettre en place une collaboration culturelle transfrontalière avec une mise en valeur de la langue luxembourgeoise*
- *Coordonner les échanges linguistiques mis en place entre les classes de 5 et 6es années primaires de Tontelange, Nothomb et Thiaumont du côté belge et trois classes de l'école de Redange du côté luxembourgeois : poursuite de la correspondance entre les classes entamée fin 2019 et organisation d'une journée autour des zones humides avec les six classes en collaboration avec la Maison de l'Eau de Redange*

4. Valoriser le territoire en développant un tourisme durable et diffus et promouvoir une image « Parc naturel »

4.1. Accompagner les hébergements touristiques dans leur démarche environnementale et en faire des relais d'informations « Parc naturel »

- *Accompagner les hébergements afin de diminuer leur empreinte écologique en leur proposant un plan d'actions suite à une visite de leur hébergement, et un audit (facultatif)*
- *Mettre à disposition des hébergements des équipements innovants afin de diminuer leur consommation énergétique et d'autres pour augmenter la biodiversité (nichoirs, hôtels à insectes, bandes fleuries…)*
- *Diffuser un livret des « bonnes pratiques du touriste dans un Parc naturel » à destination des hébergeurs et des touristes*
- *Compléter la malle d'observation mise à disposition des hébergements en fonction de leurs retours*
- *Faire de ces hébergements un relais d'informations mettant en évidence les richesses locales comme les sites naturels, les produits locaux, les évènements culturels*
- *Faire de ces hébergements des relais d'informations des activités du Parc*

4.2. Promouvoir les modes de déplacement doux pour la découverte du territoire

- *Effectuer un entretien régulier des sentiers et chemins sur le territoire et de leur balisage en collaboration avec les parrains des circuits via le Syndicat d'initiative*

- *Circuit de découverte de la Réserve Naturelle Domaniale de la Nothomb : en 2019, l'aménagement d'une passerelle et d'un caillebotis a permis de relier deux chemins existants afin de créer une boucle de promenade de 2 km partant du village de Nothomb. En 2020, des panneaux didactiques sur la faune et la flore du lieu seront installés le long du caillebotis.*
- *Informer le Conseil Communal ou toute autre assemblée de toutes les actions effectuées dans le cadre des déplacements doux (balades balisées, circuits vélo, cavaliers, VTT…)*
- *Créer un circuit équestre transfrontalier dans le cadre du projet Interreg « AGRETA », partant de Botrange et rejoignant la Gaume en passant par le Parc naturel de la Vallée de l'Attert et le Grand-Duché de Luxembourg. Des aires de pique-nique seront prévues. Ce circuit sera valorisé par la création et la diffusion d'un topo-guide.*
- *Créer un circuit « Natur'Accessible » et « Itinérance Aquatique » dans le bois du Dahreck (site Natura 2000) à Metzert. Le circuit sera aménagé afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (parking aménagé, accessibilité), mais aussi aux autres usagers pédestres. Des panneaux didactiques agrémenteront la balade en mettant en évidence la biodiversité du lieu (zone humide, blaireau, oiseaux, flore). Des aires de repos sont également prévues.*

4.3. Assurer la promotion du territoire du Parc en tant que destination touristique verte

- *Informer le public par la mise en place d'une politique d'édition et de diffusion de l'information*
  - ✓ *Dans le cadre du massif forestier de la Grande Forêt d'Anlier :*
    - *Fin du développement d'une application mobile initiée en 2019 pour le téléchargement des circuits permettant des choix multi-critères et proposant le téléchargement de parcours à la carte*
    - *Participation à la réalisation et la diffusion d'un film touristique de la Grande Forêt d'Anlier*
- *Élaborer et installer des outils de sensibilisation au patrimoine naturel, paysager ou culturel :*
  - ✓ *Circuit Natur'accessible*
  - ✓ *Panneau d'information sur quelques bornes frontières*

INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION

Les parcs naturels peuvent être qualifiés de « laboratoire » où des méthodes innovantes sont mises en œuvre. Ils contribuent à des programmes de recherche et initient des actions expérimentales menées en fonction des projets et de leurs problèmes rencontrés sur le terrain. De nouveaux processus de planification et de gestion de l'espace rural sont imaginés, testés et ensuite reproduits sur d'autres territoires.

Les différents projets mis en place au niveau local ou transfrontalier comportent tous des échanges de bonnes pratiques entre partenaires.

Le parc naturel a été impliqué cette année encore dans plusieurs projets pilotes :

- Générations Terre : le PNVA fait partie des trois parcs naturels repris dans ce projet qui vise à améliorer la durabilité des exploitations agricoles de Wallonie par la diminution du recours aux produits phytosanitaires.
- Natur'accessible : l'ensemble des parcs naturels wallons sont partenaires de ce projet qui vise à développer le potentiel touristique des sites Natura 2000 à travers l'aménagement de circuits de découverte thématiques et qui permettra de soutenir le développement d'un tourisme vert pour tous en s'appuyant sur le potentiel attractif des sites Natura 2000.
- Etude de faisabilité de mise en œuvre de la Charte européenne du tourisme durable dans les Parcs naturels : tous les parcs naturels ont participé à ce projet pilote coordonné par la fédération et qui a pour objectif de réaliser un diagnostic sur les territoires des Parcs naturels de Wallonie permettant de calibrer correctement la possible mise en œuvre de la Charte européenne du tourisme durable.
- Dans le cadre du projet Interreg Itinérance aquatique, six parcs naturels wallons (dont le PNVA), luxembourgeois et français financent une compagnie professionnelle pour la création d'un spectacle pour enfants autour des milieux humides.

Le Parc naturel n'est pas un territoire qui vit en vase clos. À travers ses projets, il a établi un partenariat important tant avec les acteurs locaux que régionaux ou au-delà des frontières.

1. Consolider et agrandir les partenariats

Rappelons que cet axe est transversal et concerne tous les domaines d'actions : environnement, aménagement du territoire, tourisme, économie, culture… Le Parc naturel joue un rôle important pour mettre en synergie les différents acteurs et pour consolider ces partenariats tant à l'échelle locale, régionale ou européenne, au niveau public et privé.

Au sein du territoire

L'équipe technique travaille en collaboration avec :

- les élus, ouvriers et employés de la commune d'Attert ;
- les écoles maternelles et primaires ;
- les habitants ;
- les mouvements associatifs. Elle fait souvent appel aux associations pour l'aider dans l'organisation d'événements ;
- l'asbl Au Pays de l'Attert qui assure le volet « énergie » sur le territoire du PNVA ;
- la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne qui a son siège social à Attert ;
- les agents du DNF, pêche et Demna, du cantonnement d'Arlon ;
- le comice agricole d'Arlon qui couvre notamment le territoire d'Attert ;
- la Coopérative de la Côte Rouge ;
- le Syndicat d'initiative du Val d'Attert ;
- la CLDR ;
- le conseil communal des enfants.

En dehors du territoire, sur le versant wallon

- Administrateur (administrateur du PNVA) et membre (directrice) de la Fédération des Parcs Naturels de Wallonie et participation active aux groupes de travail et formations proposés ;
- Administrateur de l'asbl CR Moselle (directrice) ;
- Membre de la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon (directrice) et collaboration avec la FTLB et le GEIE Ardenne ;
- Partenaire du réseau Diversifruits ;
- Partenaire du projet de gestion touristique du massif forestier de la forêt d'Anlier ;
- Participation aux réunions des CR de la Province de Luxembourg afin de définir une politique commune et des actions groupées ;
- Participation aux réunions de la plate-forme paysagère qui rassemble les acteurs wallons du paysage ;
- Collaboration avec le Miroir des Festivals, le département du développement durable et le service technique de la Province de Luxembourg ;
- Collaboration avec le Life-Herbages ;
- Collaboration avec l'ULg Campus d'Arlon et Agra-Ost ;
- Dans le cadre du projet Générations terre, collaborations avec le CRA-W (de Gembloux et de Libramont), Protect'eau, Natagriwal, le Centre Agri-environnemental de Michamps, ainsi qu'avec les centres pilotes wallons et le service extérieur Recherche et Développement de Libramont ;
- Membre du réseau Idée, de la Codef.

En dehors du territoire, à l'échelle transfrontalière

- Le PNVA est situé le long de la frontière luxembourgeoise. Depuis 1996, Attert entretient une collaboration étroite avec 4 communes luxembourgeoises. Grâce à cette dynamique, des activités entre les habitants des deux pays sont organisées par le biais du sport, de la culture ou des échanges entre les écoles… ;
- Collaboration avec l'association luxembourgeoise de protection de la nature, « Hëllef fir d'Natur » pour la gestion du marais de Grendel ;
- Partenaire du Contrat de Rivière Attert transfrontalier géré par la Maison de l'Eau à Redange ;
- Collaboration avec l'asbl d'Millen située à Beckerich ;
- Collaboration avec les Parcs naturels de la Grande Région et plus particulièrement avec le Parc naturel régional de Lorraine, Le Parc naturel régional des Vosges du Nord, le Parc naturel de la Sûre et le Parc naturel de l'Our.

Fédérer les acteurs locaux, impulser des démarches participatives et renforcer l'implication des acteurs

Le parc naturel implique très régulièrement les acteurs du territoire dans les projets menés. Quelques exemples : implication du comice agricole et des agriculteurs dans le projet Générations terre, implication du syndicat d'initiative du Val d'Attert dans le développement des balades pédestres, vélo et équestres, implication des écoles dans les actions de sensibilisation, implication de 34 familles dans le défi Zéro Déchet, implication des associations de village dans l'opération Grand Nettoyage de Printemps…

Assurer le relais entre des organismes européens, régionaux ou nationaux et les acteurs locaux

- Le Parc naturel informe régulièrement les différents acteurs locaux des appels à projets susceptibles de les intéresser : appel à projets de la Région wallonne, de la Fondation Roi Baudoin…
- Il accompagne également ceux qui souhaitent introduire un dossier. Il a notamment accompagné en 2019 :
  - ✓ les écoles Enova et de Tontelange dans leur projet Wallonie#Demain,
  - ✓ la commune d'Attert pour le suivi du projet retenu dans l'appel « Hall Relais Agricole » et la coordination du projet « Commune Zéro Déchet »,
  - ✓ la coopérative de la Côte Rouge pour sa création et son fonctionnement.

Favoriser les échanges de savoir-faire et d'expérience et conduire de nouveaux projets de coopération avec d'autres territoires en Belgique et à l'étranger

La dynamique mise en place par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie permet aux Parcs naturels de se rencontrer régulièrement, d'échanger, de participer à des formations communes, mais également de monter des projets communs sous la houlette de la Fédération.

- En plus des projets **Diversifruit** et **Natur'accessible** mis en place en 2017 sur l'ensemble des parcs naturels wallons, un nouveau projet pilote intitulé « **Générations Terre** » est mené dans trois parcs naturels dont celui de la Vallée de l'Attert,
- Le **Contrat de rivière (CR) Moselle** permet également de nombreux échanges avec le Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier (PNHSFA) et le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel (PNHFE) qui suivent respectivement la Sûre et l'Our. En 2019, le nouveau plan d'actions 2020-2022 a été rédigé par les trois antennes locales,
- Il est également partenaire dans deux projets Interreg A Grande Région « **Itinérance aquatique - Valorisation artistique et touristique des milieux humides de la Grande Région** » et « Agreta **Ardenne Grande Région, Eco-Tourisme et Attractivité** » qui travaillent sur le territoire de plusieurs parcs naturels wallons, grand-ducaux et français. De nombreux comités techniques et de pilotage permettent aux partenaires de mener des actions communes et d'échanger sur leurs pratiques. Ces deux projets ont introduit et obtenu une prolongation du projet sans modification budgétaire, respectivement de 6 et 12 mois.

1. Mieux faire comprendre le territoire

- Poursuivre l'offre d'animations pédagogiques de découverte du territoire :
  - ✓ Pour les enfants et les jeunes, en organisant des animations scolaires, des animations « Nature » les mercredis après-midi et le stage Junior Rangers,

Date	Thème	Public	Nombre
Période scolaire	Découverte durant 31 après-midi du territoire du parc, sa faune et sa flore au travers de jeux, d'expériences et d'observations	Mercredis « Nature » pour les enfants 8 à 12 ans	14 enfants
25 janvier	Ateliers « boules de graisse »	Classes de primaire de Nobressart	46 élèves
31 janvier	« Les chauves-souris » et « le paysage »	4e, 5e et 6e primaires de Villers-sur-Semois (partie 1)	20 élèves
6 février	« Les chauves-souris » et « le paysage »	4e, 5e et 6e primaires de Villers-sur-Semois (partie 2)	23 élèves
15 février	« Le paysage »	1re et 2e années primaires de Enov'A	22 élèves
18 février	« Les chauves-souris »	5e et 6e années primaires de Enov'A	22 élèves
19 février	« Le cycle de l'eau »	3e année primaire d'Attert	21 élèves
20 février	« Les oiseaux »	Classes de primaire de Nobressart	46 élèves
15 mars	« La géologie »	1re et 2e années primaires d'Enov'A	22 élèves
21 et 22 mars	Spectacle « Pompe et robinet » par le Kramik théâtre	1re à 4e années primaires de toutes les écoles de la commune	371 élèves
25 mars	« Le poulailler à l'école »	École de Tontelange	75 élèves
28 mars	« Les oiseaux » (suite)	Classes de primaire de Nobressart	46 élèves
29 mars	Atelier de fabrication de produits d'entretien	5e et 6e années primaires de Metzert	41 élèves
23 avril	« Les bêtes du sol »	5e et 6e années primaires de Thiaumont	16 élèves
24 avril	« Hérisson et écureuil »	3e-6e années primaires de Tontelange	36 élèves

ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION

Date	Thème	Public	Nombre
25 avril	« Les insectes »	5e et 6e années primaires de Nobressart	13 élèves
25 avril	« Les bêtes du sol »	1re et 2e années primaires de Nobressart	15 élèves
25 avril	Atelier tawashi	3e et 4e années primaires d'Enov'A	21 élèves
29 avril	« L'escargot »	Maternelles de Nobressart	17 élèves
30 avril	Atelier tawashi	1re, 2e, 5e et 6e années primaires de Enov'A	35 élèves
2 mai	« Les insectes »	3e et 4e années primaires de Nobressart	19 élèves
6 mai	« Les insectes »	Classes maternelles de Nobressart	17 élèves
9 mai	« Les petites bêtes »	Classes maternelles de Nothomb	38 élèves
25 juin	Ateliers de découverte des propriétés magique de l'eau	Classes maternelles de Bastogne, Lesterny, Namoussart et Nassogne à l'occasion de la remise de brevets de Benjamin de l'environnement à Mirwart	100 élèves
du 1er au 5 juillet	Journée avec les gardes forestiers, chantier au Marais de Grendel, géocaching, jeu de piste, découverte de l'étang…	Junior Rangers, adolescents de 12 à 14 ans	16 adolescents
4 octobre	« Les oiseaux »	1re année maternelle de Heinstert	11 élèves
8 octobre	Atelier Bee wrap	Primaires de Thiaumont	59 élèves
11 octobre	« Les oiseaux »	2e année maternelle de Heinstert	12 élèves
15 octobre	« Les chauves-souris »	2e et 3e années maternelles de Attert	19 élèves
17 octobre	« Le hérisson »	1re année maternelle de Attert	19 élèves
22 octobre	« Le bois et ses habitants »	3e et 4e années primaires de Nobressart	22 élèves
7 novembre	« Les animaux de la nuit »	2e et 3e années maternelles de Attert	18 élèves
8 novembre	« Le hérisson »	3e année maternelle de Heinstert	11 élèves

Date	Thème	Public	Nombre
15 novembre	« Le hérisson »	2e année maternelle de Heinstert	12 élèves
19 novembre	Atelier « Bee wrap »	1e et 2e années primaires de Nobressart	15 élèves
19 novembre	Atelier « mangeoires »	5e et 6e années primaires de Nobressart	13 élèves
29 novembre	« Les états de l'eau »	3e année maternelle de Heinstert	11 élèves
10 décembre	Atelier cosmétique (dentifrice)	1re et 2e années primaires de Nobressart	15 élèves
10 décembre	Atelier cosmétique (baume à lèvres)	5e et 6e années primaires de Nobressart	13 élèves
13 décembre	« Les états de l'eau »	2e année maternelle de Heinstert	12 élèves
		TOTAL	**1 374**

- ✓ En assurant l'encadrement les écoles de Tontelange et Enov'A ayant été retenues dans le cadre de l'appel « Ecoles Wallonie#Demain »,
- ✓ Pour le grand public, lors de balades à thèmes, de formations, de conférences et en partenariat avec des manifestations plus importantes : Nuit de la chouette, Aube des oiseaux…
- ✓ En plus de ces activités, le Parc naturel a poursuivi ses « Rendez-vous du Parc naturel » en proposant une fois par mois une conférence, un spectacle, un atelier ou un film.

Date	Thème	Nombre
19 janvier	Balade au Clair de lune à Ell	87 personnes
31 janvier	Océans, le mystère plastique + soirée info défi familles en route vers le zéro déchet	80 personnes
12 février	Atelier produits entretien à destination des hébergements du projet AGRETA (AIVE)	16 personnes
28 février	Film l'intelligence des arbres	135 personnes
13 mars	Film L'intelligence des arbres (seconde projection)	110 personnes
24 mars	Balade à l'aube au départ du moulin de Beckerich et petit déjeuner	37 adultes et 6 enfants
23 mars	Atelier taille des arbres fruitiers	16 personnes

ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION

Date	Thème	Nombre
23 mars	Nuit de la chouette	27 personnes
28 mars	Conférence sur les batraciens par Philippe Wegné	12 personnes
23 avril	Conférence sur le désencombrement par Ecoconso	78 personnes
17 avril	Ateliers produits ménagers	15 personnes
9 mai	Atelier anti-gaspillage alimentaire par Ecoconso	12 personnes
25 mai	Ateliers produits ménagers	12 personnes
25 mai	Conférence « Zéro pesticide, cent solutions au jardin » par Marc Knaepen	35 personnes
29 mai	Film « Aujourd'hui » de Paul de Meersman en présence du réalisateur	40 personnes
6 juin	Conférence sur le compost par Stéphane Bastogne Idelux-environnement	28 personnes
26 avril	Atelier de greffage de pommiers au Moulin de Nobressart par Pierre Linster	25 personnes
1er mai	Aube des oiseaux à Nobressart	21 personnes
4/07-01/08	MOOC botanique de base en plusieurs soirées	11 personnes
13 juillet	Atelier de confection de poissons multicolores à partir de vieux CD pour les enfants et stand d'information des activités proposées par le CR Moselle au festival Water Art à Insenborn dans le cadre du week-end événementiel organisé via le projet Itinérance aquatique	21 enfants
20 août	Conférence « Méthodes de conservation des aliments » par Nature-Attitude	30 personnes
8 – 9 septembre	Visites guidées du Centre Robert Schuman à Attert dans le cadre des Journées du patrimoine dont le thème était Le patrimoine sur son 31 !	22 personnes
1er octobre	Conférence « Méthodes de conservation »	35 personnes
16 octobre	Atelier « lactofermentation » par Marie-Jeanne Poncin	15 personnes
20 octobre	Balade paysagère du village de Thiaumont par Arpayge	40 personnes
30 octobre	Film « Migration au rythme des saisons »	49 personnes

ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION

Date	Thème	Nombre
6 novembre	Atelier « pomologie et identification des fruits » par Éric Goose	20 personnes
8 novembre	Balade au clair de lune au départ de Platen	12 adultes et 25 scouts
28 novembre	Projection des 15 films amateurs 2018 du Festival International Nature Namur. Après la projection, le public pouvait voter pour les films qu'il avait préférés. Ce moment a également permis un échange entre les différentes personnes présentes	25 personnes
15 décembre	Balade au clair de lune au départ de Thiaumont	Une vingtaine de personnes
	TOTAL	**1 117**

- Développer des outils de sensibilisation et les porter à la connaissance des différents publics : réactualisation de la malle pédag'eau, listing du matériel pédagogique en prêt aux écoles ;
- Gérer et animer la scénographie et les locaux de la Maison du Parc ;
  - ✓ Accueil de groupes pour la visite de la scénographie « Voyage au cœur de l'Attert »,
  - ✓ Gestion de l'occupation des salles R Schuman et du relais Postal (réunions, conférences, concerts, formations…),
  - ✓ Point d'information du Syndicat d'initiative du Val d'Attert,
  - ✓ À la demande du CGT, les Parcs naturels ont entrepris les démarches pour obtenir le label Wallonie Destination Qualité décerné par le Commissariat Général au Tourisme. Ce label indique que le Parc naturel s'est engagé à améliorer de manière continue la qualité de ses services et lui permet d'assurer une démarche de qualité sur le long terme.

    L'évaluation du plan d'action 2019 et le plan d'action 2020 ont été validés.
- Encourager et soutenir les initiatives locales en adéquation avec l'esprit Parc ;
  - ✓ L'équipe technique du PNVA a aidé **au suivi de plusieurs dossiers** :
    - Hall Relais Agricole et Commune Zéro Déchet introduit par la commune.
- Accueillir et répondre aux demandes de stages, d'information ou de recherches scientifiques ;
  - ✓ Le PNVA a accueilli comme stagiaire, **Camille Heurion**, une élève du lycée Nature de La Roche-sur-Yon (France). Elle a réalisé l'inventaire et la confection de la malle « Pédag'eau » et a animé des activités sur les chauves-souris, les oiseaux et le paysage animé dans certaines écoles de la commune,

- ✓ Un premier contact a été pris avec un étudiant habitant la commune de Messancy et faisant des études de bachelier en agronomie, spécialisation Environnement à la Haute-Ecole Condorcet à Ath qui souhaite faire son TFE au PNVA.

2. Amplifier la communication

- Informer les différents publics (habitants, élus, instances publiques, partenaires...) sur les actions du Parc par :
  - ✓ L'édition du Courrier du Parc distribué en toutes-boîtes sur le territoire du Parc : **4 éditions**,
  - ✓ La **mise à jour constante du site internet** dédié au Parc naturel www.pnva.be. Grâce à l'aide d'une personne qui devait effectuer une peine alternative, le site a été mis à jour de façon plus conséquente,
  - ✓ L'adaptation de l'offre **aux nouvelles technologies** : page Facebook régulièrement alimentée par les animations du Parc, encodage des événements sur les sites Quefaire.be, Au-fait.be, Out.be, Supermiro, envoi de mailing… et bien entendu les communiqués de presse envoyés aux journalistes et mis en ligne sur la page dédiée sur le site du Parc.

    Plusieurs articles sont parus dans la presse : renouvellement des membres de la commission de gestion, projet Générations terre, annonces des différents rendez-vous du parc, défi familles Zéro Déchet, journées du patrimoine, festival Musique dans la Vallée…

    Des interviews radios ont été réalisées pour plusieurs projets : festival Musique dans la Vallée, défi familles Zéro Déchet…

    Trois reportages ont été diffusés sur TV Lux

    - Attert, tous vers le Zéro Déchet – publié le 28 janvier : https://www.tvlux.be/video/info/autre/attert-tous-quot-vers-le-zero-dechet-quot-_30936.html
    - Attert, des ateliers Zéro Déchet, publié le 24 avril : https://www.tvlux.be/video/info/tendance/attert-des-ateliers-zero-dechet_31658.html
    - Concert à Bettborn : https://www.tvlux.be/video/culture/musique/epoustouflante-helene-bernardy-au-festival-musique-dans-la-vallee_32551.html
    - Attert, commune pilote « Zéro Déchet » publié le 29 novembre : https://www.tvlux.be/video/info/nature/attert-commune-pilote-quot-zero-dechet-quot-le-bilan-_33300.html
  - ✓ La **diffusion sur l'écran** installé à l'accueil de la commune d'Attert du film réalisé sur le parc, de l'annonce des

prochaines activités et d'une rétrospective en images des activités réalisées sur l'année précédente,

- ✓ Mise à jour des textes se rapportant au territoire du PNVA dans le cadre de la réédition du **Guide des Parcs naturels de Wallonie** des éditions de la Renaissance du Livre,
- ✓ Premiers contacts avec le coordinateur GR pour la réédition **du topo-guide des randonnées en boucle dans les Parcs naturels de Wallonie,**
- ✓ Changement **de l'écran** de la Salle Robert Schuman et **optimisation de l'installation sono et vidéo** afin d'offrir au public une meilleure qualité lors des conférences et projections de film lors des Rendez-vous du Parc.

3. Inciter aux démarches globales de développement durable

- Promouvoir les gestes éco responsables lors des évènements, les lieux d'accueil et les hébergements touristiques, mais aussi et surtout chez les particuliers.
  - ✓ Une formation aux produits d'entretien et sur l'énergie a été proposée aux hébergements participant au projet **AGRETA** (celle sur l'énergie a dû être annulée due à un manque de participants),
  - ✓ Un jeu des six familles reprenant des gestes à effectuer au quotidien a été créé pour les locataires des hébergements,
  - ✓ Un guide de bonnes pratiques à destination des touristes a été traduit et sera imprimé et distribué début 2020,
  - ✓ Une série de fiches pratiques « éco-conseil » a été conçue et diffusée à destination de particuliers et propriétaires d'hébergement,
  - ✓ Collaborer au projet « Attert, commune Zéro Déchet ». Depuis avril 2018, Attert fait partie des 20 communes engagées dans une Opération Zéro Déchet, une initiative de la Région w allonne pour mettre en place une véritable dynamique de réduction des déchets sur le territoire. En collaboration avec Espace-environnement, Idelux-environnement et la commune d'Attert, diverses actions ont programmées pour atteindre cet objectif : fourniture par la commune de gobelets réutilisables aux associations, mise sur pied d'ateliers zéro déchet, Défi famille Zéro Déchet, conférence, film…
  - ✓ Installer sous le préau de la cour végétale un abri pour les vélos électriques : vu les risques de vol dans cet endroit peu fréquenté, les recherches pour cet abri se sont axées vers un box sécurisé. Le coût d'un tel box étant assez élevé, il a été décidé de ne pas poursuivre les recherches.

Projets 2020

1. Mieux faire comprendre le territoire

- *Poursuivre l'offre d'animations pédagogiques de découverte du territoire*
  - ✓ *Pour les enfants et les jeunes, en organisant des animations scolaires, des animations « Nature » les mercredis après-midi et le stage Junior Rangers*
  - ✓ *Pour le grand public, lors de balades à thèmes, de formations, de conférences et en partenariat avec des manifestations plus importantes (Semaine sans pesticides, Journées wallonnes de l'eau, Fête de la Nature, atelier de cuisine sauvage…)*
  - ✓ *Poursuite des « Rendez-vous du Parc naturel », le dernier mercredi du mois (hors grandes vacances et décembre), en proposant des conférences, films, ateliers, spectacles….*
- *Création de deux « Educ'tours » par le projet « Itinérance Aquatique » afin de découvrir le territoire du Parc et des autres parcs de la Grande Région et en particulier, les actions menées par le projet.*
- *Développer des outils de sensibilisation et les porter à la connaissance des différents publics (malle station d'épuration)*
- *Gérer et animer la scénographie de la Maison du Parc avec l'accueil de groupes*
- *Encourager et soutenir les initiatives locales en adéquation avec l'esprit Parc*
- *Accueillir et répondre aux demandes de stages, d'information ou de recherches scientifiques*

2. Amplifier la communication

- *Informer les différents publics (habitants, élus, instances publiques, partenaires…) sur les actions du Parc par :*
  - ✓ *L'édition du Courrier du Parc distribué en toutes-boîtes sur le territoire du Parc et envoyé aux personnes qui le souhaitent en dehors du territoire*
  - ✓ *La mise à jour du site internet*
  - ✓ *L'actualisation de la page Facebook*
  - ✓ *L'envoi d'e-mailings pour l'ensemble des activités menées par le PNVA*

- *Organiser des événements de promotion du Parc*
  - ✓ *Fête du Parc début septembre dans le village d'Attert en collaboration avec les associations du village : Attert en fête, Le Cothurne, Attert en fleurs, les clubs de tennis et de pétanque*

3. Inciter aux démarches globales de développement durable

- *Promouvoir les gestes éco responsables dans les hébergements touristiques et chez les particuliers.*
- *Collaborer au projet « Attert, commune zéro déchet ». De 2018 à 2019, Attert a fait partie des 20 communes engagées dans une Opération Zéro déchet, une initiative de la Région Wallonne pour mettre en place une véritable dynamique de réduction des déchets sur le territoire. En 2020, le Parc poursuivra en collaboration avec Idelux-environnement diverses actions afin de réduire les déchets : information aux associations, mise sur pied d'ateliers zéro déchet, conférence, film…*

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Au 31 décembre 2019, l'équipe technique est composée de six personnes :

Sylvie Hubert, directrice ; 24/38

Nathalie Druart, comptabilité et communication ; 24/38

Dominique Scheepers, environnement et aménagement du territoire : 27/38

Élisabeth Tonglet, éducation et contrat de Rivière Moselle, Antenne d'Attert ; temps plein

Marie Lanotte, tourisme durable ; temps plein

Maxime Doffagne, agriculture (Générations terre) ; temps plein

L'équipe technique du Parc se forme et participe également à des colloques et formations. Voici les plus pertinents :

- De janvier à septembre : Eveil et Nature – MOCC - formation en ligne
- 29 janvier : le règlement général sur la protection des données – CODEF — Namur
- 18 février : formation à l'utilisation de Tresogest – CRA-W – Gembloux
- 21 février : la législation des asbl – Codef — Namur
- 9 avril : formation à l'observation des maladies en céréales pour le réseau d'avertissement – CEPICOP — Libramont
- 27 mai : formation à la reconnaissance des maladies en céréales – Corder asbl — Louvain-la-Neuve
- 28 mai : fin de contrat de travail – Codef — Namur
- 11 juin : Formation Gestion des cimetières sans pesticides Adalia – Somme-Leuze
- 24 juin : Communication « Zéro Déchet »
- 10 octobre : Formation « Vers une gestion perspicace du patrimoine arboré » Adalia — Namur
- 14 octobre : la science en appui à la gestion des milieux naturels – DNF - Jambes
- 12 décembre : le bien-être au travail – Codef – Namur
- 17 décembre : comment booster vos réunions participatives – FPNW - Jambes

Le projet Générations terre étant à sa première année de projet, de nombreuses petites formations ponctuelles ou conférences ont été organisées tout au long de l'année pour le volet agriculture durable.

La chargée de mission « aménagement du territoire » a également participé au voyage d'études organisé par la FPNW dans les Parcs naturels régionaux des Ardennes et de l'Avesnois

Mise à disposition d'un ouvrier sur base de l'Article 60 de la loi organique des CPAS

De début janvier 2018 à début 2020, le PNVA a pu disposer via le CPAS d'Attert d'un ouvrier dans le cadre de l'article 60. Une camionnette était mise à sa disposition par la commune d'Attert. Cela a permis à l'équipe de pouvoir mener des entretiens, des plantations et d'avoir un renfort pour la préparation matérielle de certaines activités.

Accueil de stagiaires

Camille Heurion, une étudiante du Lycée Nature de La Roche-sur-Yon (France) a réalisé un stage de 3 semaines sur l'éducation à la nature.

Un premier contact a également été pris fin 2019 avec Antoine Dominique, un jeune habitant la commune de Messancy faisant des études de bachelier en agronomie, spécialisation Environnement à la Haute-

Ecole Condorcet à Ath souhaitant faire son TFE au PNVA.

Accueil peine alternative de travail

Le PNVA a accueilli dans ses bureaux une personne devant prester 100 h de travail en peine alternative. Cette personne a fait des mises à jour du site internet www.pnva.be, a vérifié l'encodage des livres et brochures de la bibliothèque, a pris des photos du patrimoine naturel et bâti du territoire et a accompagné l'ouvrier du parc pour la mise en place du nouveau balisage des balades pédestres sur le territoire.

Assemblée générale et conseil d'administration

En 2019, le conseil d'administration s'est réuni cinq fois et l'assemblée générale deux fois.

L'association des communes de la vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise dont le Parc naturel assure le secrétariat et l'animation s'est réunie quatre fois en 2019.

L'équipe technique s'est réunie neuf fois sur l'année, pour discuter de l'état d'avancement des projets et des perspectives pour les mois suivants.

Moyens financiers

Les principales ressources financières de l'asbl Commission de Gestion du Parc naturel de la Vallée de l'Attert sont :

- La subvention de fonctionnement et d'investissements liés aux projets relatifs à la gestion et les deux subventions de fonctionnement relatives à la valorisation du patrimoine naturel ainsi qu'au développement rural octroyées par la Région wallonne, direction générale de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'Environnement,
- La commune d'Attert, pouvoir organisateur du Parc,
- La subvention annuelle octroyée par la Région wallonne, direction générale de l'aménagement du territoire, logement, patrimoine et Énergie portant sur les frais de fonctionnement liés aux missions d'aménagement du territoire en ce compris le paysage,
- Les communes grand-ducales de l'association des communes de la vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise pour les projets menés au niveau transfrontalier,
- Le contrat de rivière Moselle pour les actions menées pour l'antenne Attert.

Ces subventions permettent d'avoir de façon stable une équipe de quatre personnes (3 ETP) et d'axer principalement les actions sur :

- la biodiversité,
- les paysages et l'aménagement du territoire,
- l'éducation et la sensibilisation à l'environnement,
- la culture,
- sans oublier l'aspect administratif.

Des subventions ponctuelles permettent au PNVA de pouvoir compter sur deux chargés de mission supplémentaires (2 ETP) :

- Le projet « Générations terre » permet l'encadrement des agriculteurs par un chargé de mission « agriculture »,
- Les projets Interreg « Itinérance aquatique » et « Agreta » financent une chargée de mission « tourisme durable et valorisation des zones humides ».

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Voie de la Liberté, 107
B-6717 Attert

Tél. : 063/22 78 55
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

Avec le soutien de :